



VEILLE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Suisse et Liechtenstein

Une publication du SE de Berne
Semaines des 5 et 12 août 2024

Faits saillants

- La croissance (données préliminaires) surprend à la hausse au T2, à +0,5% en rythme trimestriel (+0,3 % au T1)
- IDE 2023 : la Suisse passe devant l'Allemagne et devient le 2^{ème} investisseur étranger en France
- Le Conseil fédéral présente les grandes lignes de la mise en œuvre et du financement de la 13^{ème} rente AVS

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 15/08	Var. vs 31/07
EUR/CHF	0,9532	- 0,1 %
USD/CHF	0,8661	- 1,7 %
SMI	12 150	- 1,36 %
Taux 10a	0,45 %	0 pb

Macroéconomie

Croissance : Selon l'estimation préliminaire du Secrétariat d'État à l'économie (SECO), la croissance économique de la Suisse s'est élevée à +0,5 % au 2^{ème} trimestre (en rythme trimestriel, corrigé des variations saisonnières et des événements sportifs) après +0,3 % au trimestre précédent. Étonnamment, vu la conjoncture internationale, c'est l'industrie qui a principalement contribué à cette progression. Plus spécifiquement, la performance de l'industrie aurait été surtout portée par le secteur pharmaceutique, moins sensible aux conditions cycliques et relativement inélastique aux prix. Les données préliminaires du SECO ont ainsi surpris les analystes à la hausse, compte-tenu de la faiblesse persistante de l'indice PMI manufacturier, de la situation conjoncturelle dégradée en Europe (en particulier en Allemagne) et des inquiétudes autour de la vigueur du franc. Les résultats détaillés du PIB pour le T2 seront publiés le 3 septembre. Pour rappel, le SECO prévoit sur l'année une croissance de 1,1 % (hors événements sportifs qui devraient avoir un impact significatif en 2024).

IDE 2023 : Selon la Banque de France, la Suisse est le 2^{ème} investisseur étranger en France en 2023, avec un stock d'IDE en France détenus en bout de chaîne par des investisseurs suisses (« investisseurs ultimes ») de 114 Mds EUR, derrière les Etats-Unis (144 Mds EUR) mais devant l'Allemagne (112 Mds EUR). Près de 60 % de ces investissements sont concentrés dans l'industrie française. Les statistiques ont été un peu révisées pour l'année 2022, où la Suisse était classée 3^{ème} (après l'Allemagne), avec 103 Mds EUR de stocks d'IDE (contre 107 Mds estimés précédemment).

Marché du travail : En juillet 2024, le taux de chômage au sens du SECO est resté inchangé à 2,3 %. Les offices régionaux de placement (ORP) comptabilisaient 107 716 chômeurs inscrits à la fin du mois dernier, soit une hausse de +3,1% par rapport à juin, et de +23% par rapport à juillet 2023. Pour mémoire, selon les critères du Bureau international du travail (BIT), le taux de chômage de la Suisse s'élevait à 4,3 % au 1^{er} trimestre 2024 (un seuil stable par rapport à la même période l'an dernier).

Réunion des ministres germanophones des finances : Les ministres germanophones des finances (Suisse, Autriche, Allemagne, Luxembourg et Liechtenstein) se sont réunis le 13 août à Lochau, en Autriche, pour discuter des moyens de renforcer la compétitivité ainsi que des politiques budgétaires

liées à la transition climatique. A l'issue des échanges, les ministres ont adopté une [déclaration](#) commune, dans laquelle les principaux éléments suivants ont été soulignés :

- L'innovation étant un moteur essentiel de la compétitivité, il convient de renforcer les capacités de recherche et développement dans les secteurs émergents comme les technologies climatiques et la biotechnologie. L'amélioration de la compétitivité passe aussi par des réformes structurelles et le renforcement des conditions-cadres pour les investissements privés.
- L'ouverture mutuelle et une coopération étroite entre les marchés européens sont essentiels.
- L'ouverture de la politique commerciale permet de réduire les dépendances.
- L'union des marchés de capitaux, promue par l'Union européenne, doit également offrir aux pays non-membres de l'UE -dont la Suisse et le Liechtenstein, la possibilité de réaliser des économies d'échelle et d'améliorer l'offre.
- Au plan budgétaire, après les dépenses extraordinaires liées aux crises récentes, la nécessité de rétablir des budgets équilibrés apparaît comme une priorité absolue. Le respect de règles budgétaires strictes, telles que le frein à l'endettement, est vu comme un moyen de préserver la viabilité des finances publiques tout en créant des marges de manœuvre pour de futurs investissements stratégiques.
- Le soutien à l'Ukraine face à l'agression russe a été réaffirmé.
- Les projets de politique fiscale internationale doivent garantir des conditions de concurrence équitables et éviter les distorsions du marché.

Relations Suisse-Japon / Mongolie : La présidente de la Confédération, Viola Amherd, a effectué une visite diplomatique au Japon début août, au cours de laquelle elle a rencontré la ministre des Affaires étrangères japonaise et le Premier ministre Fumio Kishida. Cette rencontre s'inscrivait dans la commémoration des 160 ans de relations bilatérales entre la Suisse et le Japon. Les discussions ont porté sur l'approfondissement des relations économiques, avec un accent particulier sur la modernisation de l'accord de libre-échange de 2009 (premier accord de libre-échange signé par le Japon avec un pays européen), qui, selon la Suisse, pourrait être renforcé pour dynamiser les échanges commerciaux, le Japon étant le 3^{ème} partenaire commercial de la Suisse en Asie. Les échanges bilatéraux dans les domaines de la science, de l'innovation et de la technologie ont également été au centre des discussions. Les deux pays ont exprimé leur volonté de renforcer les collaborations dans ces secteurs, soulignant l'importance de l'Exposition universelle d'Osaka en 2025, où la Suisse présentera des innovations dans les sciences de la vie, la protection de l'environnement et l'intelligence artificielle. En outre, la sécurité globale et la coopération internationale ont été abordées, notamment en saluant la participation du Japon à la conférence sur la paix en Ukraine en juin. A la suite de ce déplacement, Viola Amherd s'est rendue en Mongolie pour saluer les 60 ans de relations diplomatiques avec ce pays. Elle y a rencontré le président Ukhnaagiin Khurelsükh pour évoquer de nouvelles perspectives de coopération, malgré la fermeture fin 2023 du bureau de la Direction du développement et de la coopération suisse en Mongolie.

Prix administrés : Selon l'office fédéral de la statistique, 25 % des prix à la consommation (IPC) sont en Suisse de nature administrative, voire 29 % en se référant à l'IPCH (indice des prix à la consommation harmonisé au niveau européen). Ce seuil apparaît bien plus élevé que le niveau des prix administrés en Europe puisque ceux-ci représentent en moyenne 12 % pour l'ensemble de l'UE, et contribue ainsi à entretenir le phénomène d'îlot de cherté en Suisse. L'une des principales raisons de cet écart important réside dans le secteur de la santé, où l'Etat joue en Suisse un rôle important. Ainsi, en Suisse, une part relativement importante des coûts de la santé est financée par le secteur privé, alors que dans le reste de l'Europe, ces coûts sont davantage couverts par les impôts généraux. La part des coûts de la santé dans l'IPCH est alors nettement plus élevée en Suisse que dans l'UE.

Secteur financier

Société Générale : Le groupe Société Générale a officialisé son retrait de la gestion de fortune en Suisse en annonçant le 5 août la signature de deux accords de cession avec la banque privée genevoise UBP (Union Bancaire privée) portant sur la filiale helvétique Société Générale Private Banking Suisse ainsi que de la filiale britannique SG Kleinwort Hambros, pour un montant total d'environ 900 M EUR (incluant les fonds propres des 2 entités). Ces deux filiales gèrent près de 25 Mds EUR d'actifs (10 Mds pour la filiale suisse et 15 Mds pour la britannique), selon le communiqué de presse de la Société Générale.

UBS : Au 2^{ème} trimestre, UBS a présenté un bénéfice net meilleur qu'attendu, à 1,1 Md USD (1,8 Md au 1^{er} trimestre) et continue d'avancer dans l'intégration de Crédit Suisse, via la poursuite notamment des économies de coût. Le groupe a notamment indiqué avoir réalisé 900 M USD d'économies supplémentaires au 2^{ème} trimestre, après près d'1 Md au 1^{er} trimestre, portant les économies totales

déjà enregistrées à 6 Mds USD. L'objectif d'économies pour cette année est de 7 Mds USD, soit 55% de l'objectif des 13 Mds fixé à l'horizon 2026. La restructuration proprement dite en Suisse commencera fin 2024 et se poursuivra jusqu'en 2025 ou 2026. Le PDG du groupe, Sergio Ermotti, a confirmé le nombre de 3000 postes qui devraient être supprimés en Suisse, alors que 9000 postes ont déjà été supprimés dans le monde.

Secteur non financier

13^{ème} rente AVS (Assurance « vieillesse et survivants »): Les perspectives financières de l'AVS (Assurance « vieillesse et survivants, le pilier universel de la prévoyance vieillesse) ont été revues début août par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) qui a admis des erreurs dans les formules de calcul. Les perspectives financières s'avèreraient être meilleures que prévues précédemment : à l'horizon 2033, les dépenses liées à l'AVS devraient ainsi être inférieures de 4 Mds CHF à ce qui avait été calculé, soit un écart de 6%. Cette erreur survient à un moment sensible pour l'AVS, puisque le 3 mars dernier, le peuple suisse a significativement approuvé par votation le principe d'une 13^{ème} rente mensuelle AVS, se traduisant par une hausse des pensions de retraite de base de plus de 8% dès 2026. Selon l'OFAS et selon le Conseil fédéral, les coûts de la 13^{ème} rente devraient être peu affectés par ces rectifications, mais cette erreur a suscité de vives réactions, notamment des syndicats qui estiment que la 13^{ème} rente AVS devrait être versée un an plus tôt que prévu, soit en 2025, et que le vote sur le relèvement d'une année de l'âge de la retraite des femmes, accepté en 2022, devrait être remis en question.

De son côté, lors de sa séance de rentrée le 14 août et suite à la procédure de consultation, le Conseil fédéral a défini les grandes lignes de la mise en œuvre et du financement de la 13^{ème} rente AVS. Ainsi, selon le projet présenté, celle-ci sera versée à partir de 2026 et son financement sera assuré durablement dès le début. Les dépenses supplémentaires atteindront 4,2 Mds CHF en 2026, et près de 5 Mds par an en 2030. Pour assurer l'équilibre du Fonds de compensation de l'AVS jusqu'à cette date, la TVA sera relevée (mesure qui toutefois se heurte à une large opposition politique car il était initialement prévu une hausse combinée des cotisations salariales et de la TVA) ; le Conseil fédéral déterminera le niveau exact de cette augmentation à l'automne sur la base des nouvelles perspectives financières de l'AVS. Le Parlement devrait débattre du projet durant les sessions d'hiver 2024 et de printemps 2025. Le peuple devra obligatoirement se prononcer sur la modification de la TVA ; l'adaptation de la loi, quant à elle, pourrait faire l'objet d'un référendum.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Gilles BORDES, chef du Service économique de Berne

Rédaction : Julie MURO, Martin ALBOUY, Alisé BENOIT

Abonnez-vous : berne@dgtresor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Crédits visuels : Pixabay